

The background of the top half of the cover is a photograph of a modern, two-story house with light-colored horizontal siding and dark brown window frames. A sign on the front of the house reads "MRC de La Vallée-de-l'Or" with a logo. The house is set against a blue sky with light clouds. The image is partially overlaid by a green triangle in the top right and a blue triangle in the bottom left.

Fonds
RÉGIONS
ET RURALITÉ
- VOLET 2 -

**RAPPORT
ANNUEL**

du 1er avril au 31 décembre 2020

Soutien à la compétence
de développement local et régional

ANNÉE FINANCIÈRE 2020-2021

Fonds Régions et ruralité

FRR-volet 2 : Soutien à la compétence de développement local et régional (2020-2025)

Ce volet vise à appuyer, en complémentarité à d'autres programmes gouvernementaux, dans leurs champs de compétence, tout effort de développement local et régional des MRC.

Conformément à l'entente de gestion conclue avec le gouvernement, les mesures auxquelles les MRC peuvent affecter les sommes reçues dans le cadre de ce volet peuvent notamment porter sur les objets suivants :

- la réalisation de leurs mandats en regard de la planification de l'aménagement et du développement;
- le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
- la promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique ou environnemental;
- l'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement avec des ministères ou organismes du gouvernement et, le cas échéant, d'autres partenaires;
- le soutien au développement rural.

La municipalité régionale de comté de La Vallée-de-l'Or (MRC) a compétence en soutien à l'entrepreneuriat, développement local et régional (ce qui comprend le développement rural).

L'entente relative au Fonds Régions et ruralité-FRR-volet 2, conclu entre le ministère des Affaires municipales et Habitation et la MRC, vient appuyer la MRCVO en cette matière.

Priorités d'intervention - Secteur ou clientèle visée

- 1 Planifier l'aménagement et le développement du territoire de la MRC.**
Aménagement du territoire

- 2 Promouvoir et soutenir le développement rural par de l'aide financière à des projets locaux et des projets à l'échelle de la MRC.**
Développement des communautés

- 3 Promouvoir et soutenir l'entrepreneuriat et l'entreprise avec divers outils et programmes d'aide financière.**
Développement économique et des affaires

- 4 Appuyer et favoriser des projets structurants locaux, inter-MRC et régionaux, visant la croissance et l'amélioration du niveau de vie de la population dans le domaine social, culturel, de la santé, de l'éducation, du récréotouristique et environnemental.**
Service de proximité et développement des communautés

- 5 Favoriser la concertation avec les partenaires du territoire afin d'améliorer les pratiques d'attraction, d'intégration et de rétention de la main-d'œuvre et des nouveaux arrivants.**
Service de proximité et développement des communautés

- 6 Favoriser et soutenir la desserte IHV (internet haute vitesse) et de la téléphonie cellulaire sur le territoire de la MRC.**
Service de proximité et développement des communautés

- 7 Travailler à l'amélioration de tous les modes et services de transport afin de faciliter les déplacements internes et externes des personnes et des biens sur le territoire de la MRC.**
Service de proximité et développement des communautés

Approuvé par résolution # 130-05-2021 le 19 mai 2021

Admissibilité à l'aide financière

La MRC assume donc la gestion de ce volet. Il lui appartient d'identifier ses propres priorités d'intervention et de mettre en place ses politiques de soutien à son milieu.

L'aide gouvernementale accordée sous forme de subvention aux MRC dans le cadre du Fonds Régions et ruralité – FRR-volet 2, remplace celle qui était auparavant accordée en matière d'aménagement, de développement local et de soutien à l'entrepreneuriat, de développement rural.

Une enveloppe budgétaire de **1 383 640 \$** est allouée à la MRC pour l'année financière 2020-2021.

Le présent rapport fait état des résultats du 1^{er} avril au 31 décembre 2020, conformément aux modalités de reddition de comptes du ministère prévue à l'entente.

Le Fonds Régions et ruralité permet à la MRC de La Vallée-de-l'Or de prioriser davantage la promotion et le soutien au développement rural par de l'aide financière à des projets locaux et des projets à l'échelle de la MRC par le Programme de soutien aux projets structurants. De plus, l'aide financière a permis de soutenir les événements et festivals de notre territoire et générer des retombées économiques et touristiques dans la Vallée-de-l'Or.

Annexe 1:

Fonctionnement et projets MRCVO

Priorité	Bénéficiaire	Projet	Montant engagé	Montant versé 2020
----------	--------------	--------	----------------	-----------------------

1	MRC de La Vallée-de-l'Or	Aide financière dédiée au Service de l'Aménagement du territoire (administratif) 2020-2021	106 550 \$	106 550 \$
1	MRC de La Vallée-de-l'Or	Services d'évaluation foncière – Édifice Desjardins	100 000 \$	100 000 \$
4	MRC de La Vallée-de-l'Or	Communication – Plate-forme de compostage	12 850 \$	12 850 \$
3	MRC de La Vallée-de-l'Or	Aide financière dédiée au Service du développement local et entrepreneurial (administratif)	300 000 \$	300 000 \$
2	MRC de La Vallée-de-l'Or	Ressource en développement territorial et local	57 900 \$	57 900 \$
1	MRC de La Vallée-de-l'Or	Vérification système sécurité informatique	10 934.94 \$	10 934.94 \$
	Total :		588 234.94 \$	588 234.94 \$

Annexe 2 :

Frais administratifs

Priorité	Bénéficiaire	Projet	Montant engagé	Montant versé 2020
----------	--------------	--------	----------------	-----------------------

N/A	MRC de La Vallée-de-l'Or	Frais administratif (entente) – 5 %	69 180 \$	69 180 \$
N/A	MRC de La Vallée-de-l'Or	Frais de suppléance pour le budget 2020-2021	69 180 \$	0 \$
	Total :		138 360 \$	69 180 \$
	À verser			69 180 \$

Notes : Veuillez prendre note que certains engagements en 2020 ont dû être reportés en 2021, considérant que ces derniers n'ont pas été versés au 31 décembre 2020.

Annexe 3 :

Programme de soutien aux projets structurants (PSPS)

Liste des projets approuvés (au 31 décembre 2020)

Priorité	Bénéficiaire	Projet	Montant engagé	Montant versé 2020	Emplois créés ou maintenus	Invest. générés
----------	--------------	--------	----------------	-----------------------	----------------------------	-----------------

2	MRC de La Vallée-de-l'Or	Agent de développement rural – coordination programme	30 609 \$	30 609 \$	1	N/A \$
4	Château de Marie-Eve	Construction (plan et devis)	25 000 \$	0 \$	N/A (à venir)	14 607 000 \$

4	La Piaule de Val-d'Or	Achat de laveuses et sècheuses industrielles et thermopompes	25 000 \$	15 000 \$	16	11 250 \$
4	Centre de bénévolat de la Vallée-de-l'Or	Construction/relocalisation (plan et devis)	25 000 \$	0 \$	10	6 250 \$
	Total :		105 609 \$	45 609.00 \$	10	14 624 500 \$
	À verser			60 000.00 \$		

Notes : Veuillez prendre note que certains engagements en 2020 ont dû être reportés en 2021, considérant que ces derniers n'ont pas été versés au 31 décembre 2020.

Annexe 4 : Fonds de soutien aux événements et festivals

Liste des projets approuvés (au 31 décembre 2020)

Priorité	Bénéficiaire	Projet	Montant engagé	Montant versé 2020	Emplois créés ou maintenus	Invest. générés
4	Marché public de la Vallée-de-l'Or	Programmation estivale	10 056.54 \$	10 056.54 \$	1	6 943.46 \$
	Total :		10 056.54 \$	10 056.54 \$	1	6 943.46 \$

Annexe 5 :

Soutien aux organismes/partenariats MRCVO

Priorité	Bénéficiaire	Projet	Montant engagé	Montant versé 2020	Emplois créés ou maintenus	Invest. générés
4	Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue	Cotisation annuelle du territoire	55 049.40 \$	55 049.40 \$	N/A	N/A
4	L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue	Entente régionale 2020-2024 Contribution annuelle	18 000 \$	18 000 \$	N/A	162 250 \$
4	Tourisme Vallée-de-l'Or	Promotion touristique de la Vallée-de-l'Or	45 000 \$	45 000\$	1	75 000 \$
4	<i>Cinéma Indépendant de l'Abitibi-Témiscamingue</i>	<i>Entente régionale Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)</i>	<i>10 000 \$</i>	<i>0 \$</i>	<i>2</i>	<i>20 000 \$</i>
7	Corporation de développement industriel de Val-d'Or	Étude sur la desserte aérienne (phase 1)	5 000 \$	5 000 \$	1	10 000 \$
7	Corporation de développement industriel de Val-d'Or	Étude sur la desserte aérienne (phase 2)	5 000 \$	5 000 \$	1	20 000 \$
4	Fonds athlètes de l'Abitibi-Témiscamingue	Bourse aux athlètes	3 000 \$	3 000 \$	1	12 000 \$
	Total :		141 049.40 \$	131 049.40 \$	6	239 250.00 \$
	À verser			10 000.00 \$		

Notes : Veuillez prendre note que certains engagements en 2020 ont dû être reportés en 2021, considérant que ces derniers n'ont pas été versés au 31 décembre 2020.

Voici le bilan financier pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2020

Somme reçue par le MAMH :	1 383 640.00 \$
Somme totale engagée :	1 059 357.88 \$
Somme totale engagée au 31 décembre 2020 :	913 309.88 \$
Somme versée en cours d'année	844 129.88 \$
Frais administratifs engagés et versés	69 180.00 \$
Somme non engagées en cours d'année :	470 330.12 \$

Conclusion

L'année 2020 a été un réel défi pour la MRC de La Vallée-de-l'Or afin de soutenir les initiatives de son milieu. La situation entourant la pandémie, COVID-19 a tout de même permis à certaines initiatives de voir le jour et d'évoluer dans un environnement incertain. La MRCVO continue activement ses interventions afin de favoriser le déploiement de ses priorités territoriales.

Rapport annuel au 31 décembre approuvé par résolution #129-05-2021 – 19 mai 2021